

mariés en celle de Nogerville, le vingt-cinq Février mil huit cent qua-
 rante. Sur la déclaration a nous faite par Ernest Courreau, culti-
 vateur, âgé de soixante ans, demeurant en cette Commune, gendre du
 défunt, et par Pierre Semoine, garde-champêtre, âgé de cinquante
 cinq ans, demeurant aussi en cette Commune, voisin et ami du défunt
 lesquels ont déclaré avoir connaissance du décès et ont signé avec nous
 après lecture faite, le présent acte fait double en leur présence et constaté
 suivant la Loi, par nous Julien Delaporte, Maire de la Commune sus-
 dite, remplissant les fonctions d'officier public de l'Etat civil, qui nous
 sommes assuré du décès.

Semoine Jn Delaporte
 Ernest Courreau